



## INSPECTEURS DU RECOUVREMENT REVENDEICATIONS SALARIALES ET MÉTIER

### Nos revendications sur le volet salarial :

- Automatisation du passage du Niveau 6 au Niveau 7 à la septième année d'exercice ;
- Ouverture du passage au Niveau 8 sur le métier et en mobilité fonctionnelle interne et externe ;
- Création d'une prime pérenne « Nouveaux Champs de Contrôle », pour répondre à l'accroissement des missions et des compétences requises pour l'exercice du métier d'inspecteur CCA et LCTI ;
- Intégrer tous les inspecteurs dans la liste des bénéficiaires de l'article 23 de la CCN.

Flash INFO  
20 avril 2023

### Nos revendications sur le volet métier :

- Développement de formations adaptées ;
- Détermination des objectifs nationaux et locaux en matière de contrôle basé sur les réalités locales de terrain ;
- Mise en place de moyens matériels nationaux ergonomiques et fonctionnels ;
- Fourniture de cartes professionnelles provisoires et définitives à chaque inspecteur ;
- Retour à un management porteur de sens et basé sur la confiance ;
- Reconnaissance du temps de trajet en mission de contrôle comme temps de travail effectif par tous les organismes.

Après un courrier Force Ouvrière à l'UCANSS en janvier 2023 demandant l'ouverture de négociation, le live du DG UCN du 6 mars, la grève nationale du 8 mars, la rencontre bilatérale FO du 11 avril et celle du 12 mai, **la Fédération FO (Section fédérale OS et SNFOCOS) appelle à un mouvement national dont la date et les modalités précises seront communiquées ultérieurement.**

Retrouvez l'ensemble de nos revendications détaillées [ici](#)

